

Chapitre 4 : Effondrement du pouvoir royal : montée du pouvoir seigneurial

Après Charlemagne , les "comtes", auxquels ont été confiés ces domaines, se comportent de façon de plus en plus indépendante, au fur et à mesure de l'affaiblissement du pouvoir monarchique.

En 843, l'empire carolingien, divisé en trois royaumes, est partagé entre les fils de Charlemagne. Nos régions sont regroupées dans le Saint Empire romain de la nation germanique.

Les grands propriétaires administrent par eux même ces territoires, y imposent leur autorité et s'y arrogent des droits souverains ,au détriment des droits royaux.

Les revenus de leurs domaines, destinés au départ à couvrir les frais d'entretien de leurs soldats et à rétribuer leurs services, sont considérés par ceux-ci comme leur propriété personnelle.

Seuls les liens de vassalité relient encore les seigneurs à leur suzerain.

Les principaux sont le Comte de Flandres, le Duc de Lotharingie, le Comte de Louvain qui deviendra Duc de Brabant, le Prince Evêque de Liège, les Comtes de Limbourg, Hainaut, Luxembourg, Namur, Looz...

Arrivent les Normands !

En 881, les rois de la mer Sigfrid et Godfrid , appelés Vikings, remontent la Meuse, vers Maestricht, Aix la Chapelle, Liège (881), St Trond, Stavelot... qui sont incendiés et détruits. En juillet 882, Charles le Gros achète leur départ... ils s'en vont définitivement en 892, pour s'installer dans une région à laquelle ils donnent leur nom, la Normandie.

Ces incursions révèlent la faiblesse du pouvoir central. Le vrai pouvoir, celui de défendre les gens, revient à ces seigneurs locaux, ducs et comtes, qui construisent des châteaux forts, regroupent les villages des environs qu'ils défendent. Le morcellement du pouvoir, déjà bien entrepris, s'accélère.

Les "Seigneurs" forment la noblesse , commandent aux soldats et imposent leur protection aux "serfs" contre certaines obligations. La "Féodalité " est née : feodum = bénéfice en terre remise par un seigneur à un vassal en gage de liens qui les unissent.

Le cas particulier de l'Evêché de Liège

Au milieu du Xe siècle, au moment où on assiste à l'éclatement féodal, l'Eglise de Liège résiste à un émiettement territorial grâce au régime de l'Eglise Impériale".

Elle continue à constituer une unité morale et matérielle, une solide puissance pendant les XIe et XIIe siècles.

S'appuyant sur le haut clergé, la Maison de Saxe continue à nommer les Evêques de Liège, des hommes sûrs et dévoués, rendus puissants et riches par de nombreuses donations, à la tête d'immenses territoires qui constitueront la future Principauté de Liège.

A la mort de l'Evêque Raoul de Zaehringen (5.8.1191) et de l'Empereur Henri IV (1197) , c'en est fini de cette Eglise Impériale.

L'autorité du pays passe au Duc de Brabant, tandis que l'autorité temporelle de l'Evêque de Liège ne s'exercera plus que sur les quelques domaines épiscopaux.

Louvain et Brabant

Au XIe siècle, le Comte de Louvain n'est pas bien puissant. Bien que d'ascendance illustre, tant par lui que par sa femme, il a des débuts plutôt modestes.

Des gains importants de territoires, au début du XIIe siècle, poussent vers l'est sa puissance montante.

Au début du XIIIe siècle, il est à Maestricht et contrôle la grande voie économique qui va de Maestricht à l'Escaut.

Les conditions de vie

La vraie richesse des seigneurs est la terre. Ils possèdent de grands domaines, où la masse des paysans travaillent la terre pour eux.

La part de terres, réserve du seigneur est exploitée par lui à travers le travail des serfs. Les autres terres sont louées à des paysans, ce sont les tenures.

Les petits villages, créés aux abords des églises, vont s'étendre entre le XIe et le XIIIe siècle, et l'Europe va passer de près de 22 millions d'habitants vers 950 à plus de 55 millions en 1300.

En effet, la fin des invasions, les améliorations du climat et quelques trouvailles techniques permettent aux populations d'assurer la nourriture aux plus faibles, qui peuvent survivre et assurer l'accroissement régulier mais rapide de la population.

L'araire antique au soc de bois durci au feu, qui égratignait la terre et y creusait de trop légers sillons, est remplacée par le soc de fer de la charrue, la pelle et la bêche, la faucille et la faux.

Finis de casser les mottes de terre à la main pour la rendre plus meuble, de sarcler, d'arracher les orties, chardons avec des outils rudimentaires. Les herbes et feuilles pourries, les chaumes laissés après les moissons sont remplacés par des engrais provenant des animaux. La terre, surtout les jardins, sont fumés et assurent une nourriture plus variée et plus riche.

Le sol, qui s'épuisait rapidement sans fumure, et qu'il fallait laisser en jachère un an sur deux, ou parfois plus longuement, donnait des rendements dérisoires. Parfois, on récupérait à peine la semence, plus souvent les céréales rapportaient 3 à 5 fois leur mesure, 6 fois pour les pois et les fèves.

L'année des paysans était immuable, jusqu'à ce que cette vie, de si dur labeur, se termine vers 35 – 40 ans.

“ En décembre, ils saignaient le cochon pour préparer les boudins, lards et jambons. En janvier et février, ils restaient, transis de froid, bloqués au coin de l'âtre, enfumés, espérant que l'hiver finirait avant que les provisions ne s'épuisent.

En mars, ils reprenaient les travaux : bêcher le sol, ensemer les parcelles en orge et en avoine, tailler la vigne. Pendant ce temps, le bétail paissait librement, sur les terres en friche. Autour des semis, des palissades de bois et de branchages les protégeaient contre les animaux.

En juin, la fenaison était très dure. Ils rentraient alors le fourrage pour l'hiver, et labouraient les terres en friche avant les semailles d'automne. C'était le moment où, les réserves s'épuisant, la soudure était difficile avec la récolte à venir.

En juillet, la moisson se faisait à la faucille ; ils coupaient les épis à mi hauteur et les tiges nourrissaient les animaux.

En août, ils battaient le blé au fléau pour séparer le grain de la paille.

En octobre, c'était la vendange, temps fort des travaux d'automne. Ils faisaient aussi les derniers labours avant de semer le blé de l'année prochaine. ” (Morgan, Michel Pierre et Sabbagh : Europe du Moyen Age . Casterman 1996).

Si les pluies, la grêle, les orages, le gel ou la trop grande sécheresse s'installait, ils mourraient de faim, à commencer par les enfants et les vieillards.

“ Autour des villages, les premières terres cultivées sont les potagers. Plus loin, ce sont les champs de blé ; plus loin c'est la forêt. Taillis, sous-bois, futaies forment la frontière entre les hameaux blottis au cœur des clairières.

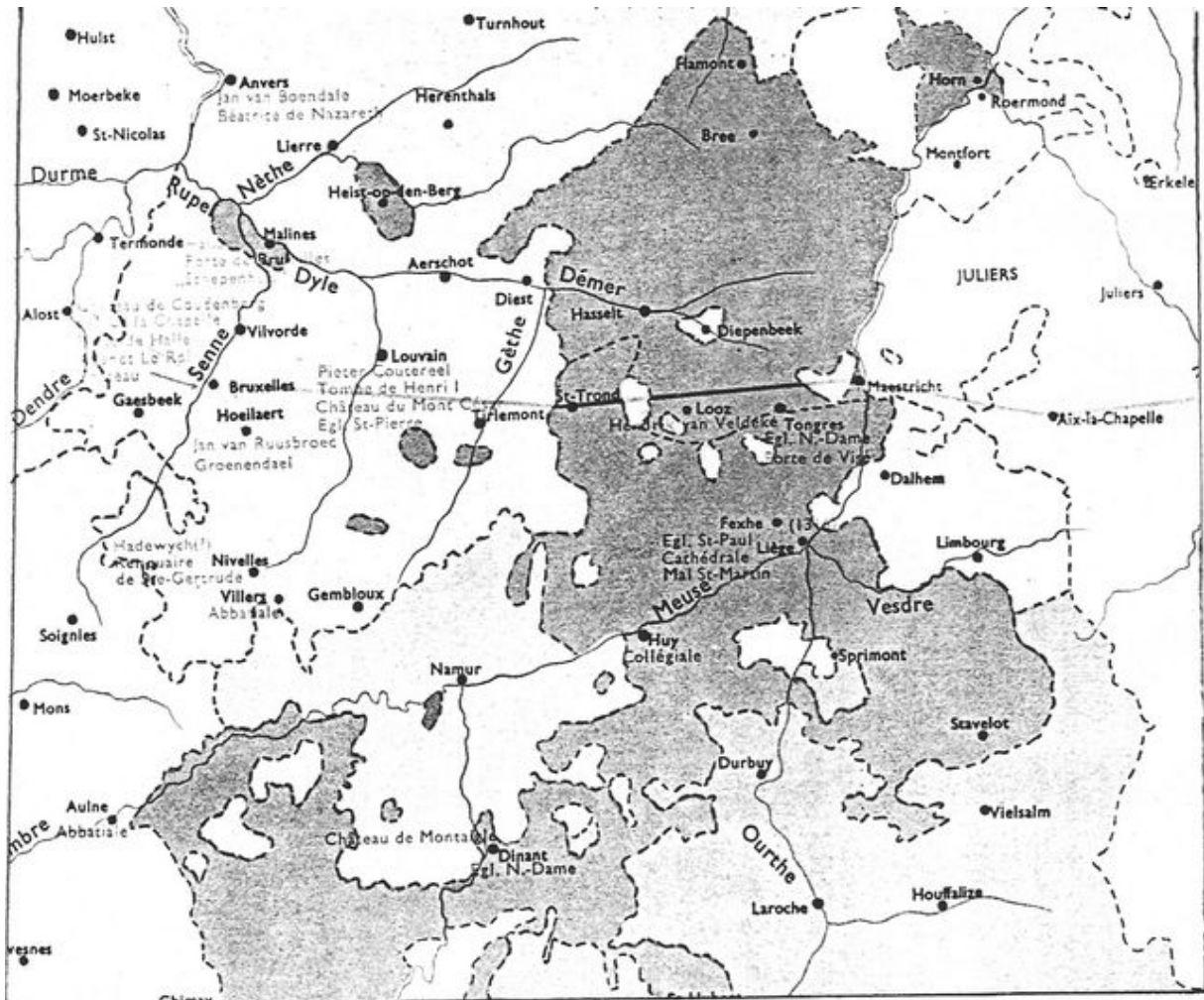
Jusqu'au XIIe siècle, les forêts occupent la majeure partie du sol. Elles fournissent les baies, fruits sauvages, glands et châtaignes, mais aussi le miel. Les écorces donnent les chaussures et les paniers. La forêt fournit aussi la résine pour les torches, les herbes qui guérissent, les fagots pour le foyer et les poutres et solives pour les maisons.

Les charbonniers préparent le charbon de bois pour le forgeron et le potier.

Peu à peu, les lisières des bois sont grignotées par les paysans. Les clairières, élargies par le feu, assurent la culture sur brûlés qui rapporte jusqu'à 10 fois le grain.

Au XIe siècle, les paysans cherchent les terres à défricher et les cultivent partout où c'est possible. De nouveaux hameaux se créent. Au XIIIe siècle, les grandes forêts ont cédé la place aux prairies et aux champs, voire aux vignes.

Ce qui reste de forêt assure la pâture des porcs, oies, chèvres et autres bestiaux. “ (Morgan.. idem) .



Limites de la Principauté de Liège : Cheratte fait partie du Comté de Dalhem , à l'est de la Principauté de Liège .